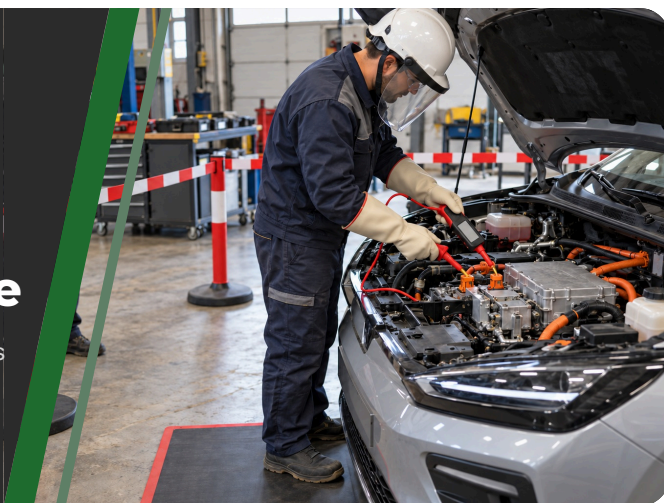


FICHE PROGRAMME

Habilitation électrique véhicules BCL – Consignation — Recyclage

Remettre à jour les connaissances et les bons gestes de vos salariés déjà habilités BCL, et renouveler leur titre.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
7h 1 jour	1 à 8 stagiaires	Intra dans vos locaux	Initiale suivie même symbole	Avis préalable à l'habilitation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Actualiser ses connaissances sur les dangers de l'électricité
- 2 Revoir les limites des habilitations BCL
- 3 Corriger les écarts de pratique et les automatismes risqués
- 4 Vérifier l'absence de tension
- 5 Réagir en cas d'accident ou d'incendie

Public concerné

Salariés déjà habilités BCL dont le titre arrive à échéance (3 ans) ou qui reprennent l'activité après une interruption de plus de 6 mois.

Prérequis : Avoir suivi une formation initiale de même nature (BCL) : condition de validité du recyclage (ED 6313). Maîtrise du français écrit et parlé.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail, art. R4544-9 et R4544-10 (habilitation, formation préalable)
- Norme NF C 18-550 (véhicules et engins à énergie électrique embarquée)
- INRS ED 6313 « Habilitation électrique – véhicules et engins »
- Décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 (prévention du risque électrique)

Pourquoi former vos équipes ?

Maintenir l'habilitation à jour

L'employeur doit s'assurer que ses salariés habilités restent formés : le recyclage l'atteste.

Éviter les automatismes

Les gestes répétés deviennent routiniers : la remise à niveau corrige les écarts.

Traçabilité

Chaque véhicule consigné est identifié et documenté.

Nos engagements

- ✓ Formateurs issus du terrain
- ✓ Formation dans vos locaux, sur vos situations réelles
- ✓ Groupes réduits : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

Programme détaillé

1 jour de recyclage : retour d'expérience, mise à jour et au moins 1 h 30 de pratique (minimum INRS ED 6313).

Théorie 50 %

Pratique 50 %

01 Retour d'expérience et mise à jour

- Retour d'expérience : incidents, presque-accidents et pratiques des stagiaires
- Rappels : effets du courant, domaines de tension, zones d'environnement
- Évolutions de la réglementation et des matériels
- Étapes de la consignation selon le constructeur

02 Pratique (1h30 minimum)

- Consignation complète d'un véhicule
- Vérification d'absence de tension au VAT
- Condamnation et balisage
- Déconsignation et remise en service

MÉTHODES & MOYENS

- Pédagogie active : 50 % de pratique
- Véhicule électrique ou hybride, ou maquette pédagogique
- Gants isolants classe 0, écran facial, outillage isolé 1 000 V
- Tapis isolant, balisage, kit de consignation
- VAT adapté au courant continu

ÉVALUATION

- Évaluation des savoirs : QCM d'au moins 20 questions, 70 % de bonnes réponses
- Évaluation des savoir-faire en situation : au plus 2 erreurs mineures, aucune erreur majeure
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation de fin de formation et avis après formation remis à l'employeur, qui renouvelle le titre d'habilitation BCL.

INTERVENANTS

Formateurs issus de la maintenance des véhicules électriques et hybrides, habilités NF C 18-550 et formés à la pédagogie des adultes.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Lieu	Intra-entreprise : dans vos locaux, partout en France	Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis
Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)	Maintien des acquis	Recyclage recommandé tous les 3 ans, 2 ans en pratique occasionnelle (NF C 18-550)
Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.	Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr